



La Course des Lumières à Toulouse a eu lieu le 30 novembre. Vous avez été nombreux à vouloir éclairer la nuit contre le cancer : plus de 1500 participants à la marche de 4 kms ou la course des 10 kms. un vif succès pour une première édition qui a permis de récolter plus de **25.000 €** pour la recherche sur le cancer, grâce aux participants, aux bénévoles, aux ambassadeurs, et au challenge entreprises. Nous vous adressons un grand MERCI. Rendez-vous pour l'édition 2020 pour éclairer encore plus !



ENSEMBLE

Faisons avancer la recherche.

#canceroustouconcernés Le 4 novembre 2019, 200 convives du monde de l'entreprise ont participé à la soirée de la Fondation Toulouse Cancer Santé pour faire avancer la recherche. Une soirée sous le signe de l'intelligence artificielle avec l'intervention amicale de Stéphane Mallard que nous remercions pour sa conférence. Merci à l'Hotel Palladia et aux Vins de Fronton pour leur partenariat lors de cet événement. Merci également à tous les participants et particulièrement aux 20 chefs d'entreprises qui ont convié des invités et ainsi contribué à faire connaître la Fondation Toulouse Cancer Santé et à collecter **60.000 €** pour la recherche sur le cancer.

ONCOSNOW, UN EVENEMENT GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DE LA TOULOUSE ONCO-WEEK

6000 personnes ont participé à OncoSnow organisé au bénéfice de la Fondation par les étudiants de la filière événementielle de Toulouse Business School le 2 février dernier sur les Ramblas de Toulouse. Merci à tous pour votre présence.



#GIVINGTUESDAY Nous avons célébré votre générosité !

Le 3 décembre, la Fondation Toulouse Cancer Santé a, pour la deuxième année consécutive, célébré la générosité des associations qui s'engagent à leurs côtés, à l'occasion du Giving Tuesday. A travers de nombreux événements tout au long de l'année, ces bénévoles donnent toute leur énergie pour aider nos chercheurs. Qu'ils soient tous ici remerciés chaleureusement au nom de toute notre équipe et des chercheurs.



LETTRE D'INFORMATION DE LA FONDATION TOULOUSE CANCER SANTÉ

N°7

FEVRIER 2020



Par François AMALRIC, Professeur émérite, Directeur Général de la Fondation Toulouse Cancer Santé

En cette nouvelle année, la Fondation se doit d'augmenter ses ressources afin de faire face aux besoins des chercheurs et des cliniciens unis dans un même but : apporter au bénéfice des patients les dernières avancées thérapeutiques issues de la recherche. Depuis trois ans, la Fondation par son appel à projet annuel, tend à faire émerger des projets, regroupant cliniciens et chercheurs, pouvant rapidement déboucher sur des avancées thérapeutiques.

Cette stratégie commence à porter ses fruits. Un projet de recherche sur le mélanome financé en 2018 a abouti à une découverte qui a permis la mise en place d'un nouvel essai clinique à l'Oncopole dont les patients sont les premiers bénéficiaires. Une démarche similaire dans le cas d'un type particulier de cancer du poumon devrait se concrétiser par le lancement d'un nouvel essai clinique au début de cette an-

née. La structure même des bâtiments, conçue pour favoriser les échanges entre cliniciens et chercheurs, est la clé de la réussite de l'opération.

Cette dynamique entraîne de nouveaux besoins. Chaque année, des projets jugés excellents par le conseil scientifique indépendant ne peuvent pas être financés. La Fondation qui doit donc accroître ses ressources pour faire face à ces nouveaux besoins, vise, par une série d'actions, à faire connaître auprès du grand public la qualité du site, tant pour les soins que pour la recherche et à faire participer les entreprises dans le cadre de leur responsabilité sociale. La Fondation est un atout particulièrement bien adapté pour le développement de l'Oncopole. Elle allie souplesse et réactivité par le choix du thème de l'appel à projet, la rapidité de la mise en place des financements, et la transparence, chaque donateur pouvant suivre l'évolution des projets financés soit sur le site l'arbre des donateurs (www.arbresdonateurs.fr), soit dans les lettres d'information.

Vous pouvez nous soutenir par vos dons ou en participant à plusieurs grands événements organisés pour nous par nos partenaires, concert le

5 mars à la Halle aux grains, vente aux enchères en avril, course des lumières en novembre. Chaque contribution, don, legs, participe à la réussite du projet et les chercheurs, cliniciens et patients vous en remercient.



Vente des billets : www.beethoven-rotary.festik.net
Vous souhaitez devenir partenaire ? Contact : claudescavazza@orange.fr





DONNEZ DU POUVOIR A VOTRE PATRIMOINE

La Fondation Toulouse Cancer Santé contribue à l'excellence de la recherche à l'Oncopole et en région. Transmettre à la Fondation*, c'est transmettre à 100% à la recherche, au bénéficiaire direct des patients. Plusieurs solutions s'offrent à vous :

LEGS AIDEZ A SAUVER DES VIES

Le legs est une disposition faite par testament aux termes de laquelle vous donnez, au jour de votre décès, tout ou partie de vos biens à un ou plusieurs bénéficiaires. Vous pouvez instituer la Fondation Toulouse Cancer Santé* en tant que :

- **Légaire universel** : vous léguiez la **totalité de vos biens**.
- **Légaire à titre universel** : vous léguiez une **catégorie de vos biens** (tous vos comptes, tous vos biens immobiliers, etc...) ou une fraction de vos biens.
- **Légaire à titre particulier** : vous léguiez un **bien déterminé** (un compte bancaire, une somme d'argent, un bijou, une oeuvre d'art...)

Si vous avez des héritiers réservataires (descendants et/ou conjoint survivant), la loi leur attribue une part de vos biens, la réserve. La quotité disponible est la partie qui n'est pas réservée, que vous pouvez léguer à la Fondation Toulouse Cancer Santé*.

Si vous n'avez pas d'héritiers directs ni de conjoint survivant, vous pouvez léguer librement votre patrimoine.

ASSURANCE VIE VOTRE GENEROSITE FRUCTIFIEE

L'assurance vie est un contrat que vous souscrivez auprès d'une banque ou d'un assureur, pour faire fructifier votre épargne et constituer progressivement un capital. Après 8 ans, ce capital est exonéré d'impôt et de tout droit de succession. Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires de votre assurance-vie qui percevront un capital si vous disparaissiez.

La **Fondation Toulouse Cancer Santé* peut être le ou l'un de ces bénéficiaires** pour tout ou partie, en toute franchise de droits.

Vous avez la certitude que la somme versée sera intégralement utilisée pour les travaux de recherche sur le cancer et rapidement à disposition des équipes de chercheurs de l'Oncopole.

DONATION ACTE DE GENEROSITE DU VIVANT

Elle vous permet de transmettre de votre vivant la propriété d'un bien à la Fondation Toulouse Cancer Santé* :

- Un **bien dit « présent »**, c'est à dire **dont vous êtes propriétaire au jour de la donation** : immeuble, terrain, somme d'argent...
- La **quote-part d'un bien dont vous êtes propriétaire** en indivision.

Il existe également 2 types de donations :

- **Donation en pleine propriété**, par laquelle vous donnez définitivement un bien à la Fondation Toulouse Cancer Santé,
- **Donation en nue-propriété**, par laquelle vous donnez votre bien à la Fondation Toulouse Cancer Santé mais en réservez la jouissance à vous-même ou à une tierce personne, pour une durée déterminée ou non.



TEMOIGNAGE

Madame Marie-Thérèse DAVIDOU a pris les dispositions nécessaires pour faire un legs à la Fondation. Elle témoigne.

En janvier 2016, mon mari a été hospitalisé d'urgence à l'hôpital d'Albi. Il s'est trouvé que le médecin de garde était oncologue et qu'il lui a très vite diagnostiqué la maladie de Kahler (NDLR : myélome multiple).

Comme ce docteur était en étroite collaboration avec l'Oncopole, il nous a proposé un essai clinique au sein du département hématologie de l'UCT-O. On a tout de suite accepté pour mon mari mais aussi parce que c'est une démarche de solidarité pour de futurs patients.

Alors que mon mari avait une espérance de vie d'environ 6 mois, il est décédé en octobre dernier. Cet essai clinique lui a donc permis de prolonger sa vie de presque 4 ans dans des conditions confortables.

Nous faisons de longue date des dons à des œuvres humanitaires mais à partir de 2016, nous avons décidé avec mon mari de soutenir également la recherche sur le cancer conduite à l'Oncopole. Nous avons alors fait des dons à la Fondation Toulouse Cancer Santé et avons été informés régulièrement au travers de sa newsletter des projets de recherche soutenus.

Comme nous n'avons pas d'enfant et étions confrontés à d'autres cas de cancer autour de nous, nous avons fait le choix ensemble de faire un testament au profit de la recherche sur le cancer conduite à l'Oncopole. Nous nous sommes rapprochés dans un second temps de notre notaire pour établir un testament authentique au bénéfice de la Fondation Toulouse Cancer Santé.

Le saviez-vous ?

En tant qu'organisme reconnu d'utilité publique, lorsque vous faites une **donation ou un legs**, 100% de la somme ou de la valeur du bien donné sont intégralement transmis à la Fondation Toulouse Cancer Santé.

Une **donation** est irrévocable et toujours sans contrepartie.

Il s'agit d'un acte notarié. Les frais d'actes peuvent être pris en charge par la Fondation.

Depuis fin 2005, les assureurs sont dans l'obligation de rechercher et de prévenir la personne bénéficiaire que vous avez désignée dans votre contrat d'**assurance vie**. C'est une garantie supplémentaire que votre décision sera bien exécutée.

Nous vous invitons également à nous informer de votre désir de nous transmettre tout ou partie de votre capital, vous aurez ainsi l'assurance que votre geste servira à soutenir nos missions. A noter : vous pouvez à tout moment changer d'avis et modifier librement l'identité de la personne nommée dans votre contrat.

*Libellé bénéficiaire.....
"Fondation Toulouse Cancer Santé - Innabiosanté"

1 avenue Irène Joliot Curie
Oncopole 31059 Toulouse cedex 9



CANCER DU PANCREAS

RECHERCHES DU DR PIERRE CORDELIER

Pouvez-vous nous rappeler l'objet de votre projet de recherche ?

Ces recherches font suite à notre découverte de la surexpression d'une protéine, la cytidine désaminase ou CDA, dans les tumeurs du pancréas qui est un cancer des plus meurtriers. Nous avons associé la présence de la CDA avec un plus mauvais pronostic de ces tumeurs, et nous interrogeons sur sa fonction, et sur la possibilité de définir de nouveaux traitements pour ces patients.

4 ans après le financement par nos donateurs, où en êtes-vous ?

Ce projet a très bien avancé, d'un point de vue humain et scientifique, grâce au soutien et à la générosité des donateurs.

Nous en savons beaucoup plus sur l'importance, le rôle et la fonction de la CDA dans les tumeurs du pancréas, grâce à nos recherches à l'interface de la recherche fondamentale et appliquée aux patients. Nous avons déjà produit une revue de la littérature dans un journal de référence pour la discipline, et préparons actuellement deux autres manuscrits scientifiques originaux. Nos travaux sont également à la base du dépôt de deux brevets, dont un exploitant l'intérêt du ciblage de la CDA pour la thérapie du cancer.

Ce financement s'est avéré essentiel au développement de nouvelles

collaborations au sein du CRCT, mais également en France et à l'étranger. Il a aussi permis de former deux jeunes chercheuses très talentueuses dans le cadre de leur programme de thèse, et d'attirer un jeune chercheur français très prometteur, de retour de stage postdoctoral d'Oxford, que nous allons bientôt accueillir.

Quel impact vos travaux auront-ils sur les patients ?

Nous travaillons sur de nouvelles modalités pour cibler la CDA dans les tumeurs, seule ou en combinaison avec d'autres thérapies, compte tenu de son importance dans le maintien de « l'homéostasie » des cellules cancéreuses. Cela passe par un travail de recherche expérimentale, et représente un prérequis essentiel à de futures évaluations cliniques.

Aussi, compte tenu de nos résultats déjà acquis, nous émettons l'hypothèse que l'étude de l'expression de cette enzyme dans les tumeurs pourrait aider les cliniciens à mieux cibler les traitements en cours pour cette maladie. Pour ce dernier point, la temporalité est différente, la faisabilité est avérée (nous savons mesurer l'expression de gènes d'intérêt dans les tumeurs), donc en théorie, nos travaux pourront bénéficier plus vite aux patients.

Un dernier mot pour nos donateurs ?

Un grand merci à eux et à la Fondation, je suis très fier d'avoir votre confiance. Au plaisir de continuer de discuter de vive voix avec eux !
Merci aussi pour les personnes formées, et à terme, j'espère tous vous remercier pour les patients atteints de cette terrible maladie.



COMMENT SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LE CANCER ?

DON PONCTUEL

Mme M.

Nom Prénom

Entreprise (si don entreprise)

Adresse

CP |_|_|_| Ville

Téléphone/...../...../...../.....

Email :

Je souhaite faire un don de* :

50 € 100 € 200 € 500 € 1 000 €

Autre montant : € *Chèque à libeller à l'ordre de Fondation Toulouse Cancer Santé (1)

66%
DU MONTANT DE VOTRE DON
EST DEDUCTIBLE DE VOTRE IMPOT
SUR LE REVENU.
Dans la limite de 20%
de vos revenus imposables.

60 %
DU MONTANT DE VOTRE DON
EST DEDUCTIBLE DE VOTRE IMPOT
SUR LES BENEFICES.
Dans la limite de 5 pour 1000
de votre chiffre d'affaires HT.

75%
DU MONTANT DE VOTRE DON
EST DEDUCTIBLE DE VOTRE IMPOT
SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE.
Dans la limite maximale
de 50 000€/an.

DON MENSUEL

Pour mettre en place un don mensuel par carte bancaire ou mandat SEPA, vous pouvez le faire

Directement sur notre site <https://www.toulousecancer.fr/donateurs/faire-un-don/don-recurrent-mensuel/>

Ou remplir le mandat SEPA ci-dessous (1) :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA À DATER, SIGNER ET À ENVOYER ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Je soutiens la recherche sur le cancer dans la durée par mon don mensuel

J'autorise la Fondation Toulouse Cancer Santé à envoyer à ma banque les instructions suivantes pour que celle-ci débite mon compte chaque mois d'un montant de (cochez la case correspondante) :

10 € 15€ 20€ 30 € 50€ autre : € Jour du prélèvement : 5 10 30

JE JOINS À CE MANDAT MON RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OÙ FIGURENT MES NUMÉROS IBAN ET BIC.

INFORMATIONS CONCERNANT LE BENEFICIAIRE :

Fondation Toulouse Cancer Santé - Innabiosanté - ICS : FR38ZZZ592675

INFORMATION A COMPLETER PAR LA FONDATION : RUM (NE PAS REMPLIR) :

La Fondation vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement.

Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse

CP |_|_|_|_| Ville

Téléphone/...../...../..... Email :

Signature (OBLIGATOIRE) :

LEGS, DONATION ET ASSURANCE-VIE

Les legs, donations et assurances-vie en faveur de la Fondation financent une recherche sur le cancer au bénéfice du malade.

Contactez-moi pour plus d'informations sur les legs, donations et assurances-vie en faveur de la Fondation Toulouse Cancer Santé

Mme M. Nom : Prénom :

Téléphone/...../...../..... Email :

Contactez-nous directement : 05 31 15 57 32 - dons@toulousecancer.fr